



# PROCES-VERBAL

## Du

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Réunion :</b>	<b>Vendredi 26 septembre 2025 à 18h30 en présentiel</b>
<b>Présidence :</b>	<b>M. Daniel FONTENIAUD</b>
<b>Présents :</b>	Chakib AOUIDAT - Christophe BIDAL - Christophe CAILLIET - Régis CHAMPET - Thierry CORROYER – Marie FALQUERHO - Jean-François GONDELLIER - Christophe NOGUES - Christian RENIER - Daniel ROLET - Emmanuel SAILLARD - Jérôme THIBERT - Didier VINCENT - Haithem ZAEID
<b>Excusés :</b>	Clément BRUOT – Bernard CARRE (Président de la CRSOE) - Antoine DE PANDIS - Marilyn GRANDVOINET ( <i>donne pouvoir à Thierry CORROYER</i> ) - Mohamed MBITEL - Laurent MOINET - Joëlle PARISOT ( <i>donne pouvoir à Jean-François GONDELLIER</i> ) – Bernard PAUTONNIER ( <i>donne pouvoir à Christian RENIER</i> ) - Philippe PRUDHON - Françoise VALLET - Christian WALGENWITZ ( <i>donne pouvoir à Christophe NOGUES</i> ) - Thierry WANIART ( <i>donne pouvoir à Chakib AOUIDAT</i> ) - Nicolas VUILLEMIN
<b>Absents :</b>	Fabien BAUMANN - Mohamed EL OUAZZANI
<b>Assistent à la séance :</b>	Latif ERGIN (cabinet FORVIS MAZARS)- René FRANQUEMAGNE - Laurent KLIMCZAK - Sébastien IMBERT - Alain SCARAMAZZA – Sylvain POIRIER

Christophe LOPES (CTD PPF 21) et Fabien ROULIER (CDT PPF 89), nouvellement recrutés, se présentent aux membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration adresse ses sincères condoléances à Hubert PASCAL, membre de commission de la Ligue, ainsi qu'à sa famille à la suite du décès de son frère.

## 1 – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

- **Réunion du Conseil d'Administration en visioconférence du 29 août 2025, publié le 09/09/2025**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

## 2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

### 2.1 – LICENCES

Daniel FONTENIAUD présente les statistiques au niveau des licences de date à date entre le 29 septembre 2024 et le 29 septembre 2025.

### 2.2 – RESSOURCES HUMAINES

Daniel FONTENIAUD fait un point d'étape sur les ressources humaines de la Ligue. Cet été, plusieurs mouvements ont eu lieu au sein des équipes, avec plusieurs départs et arrivées. Des modifications de l'organisation sont en cours.

### 2.3 - WEEK-END BENEVOLES CLAIREFONTAINE

Chakib AOUIDAT rappelle aux membres le prochain week-end des Bénévoles à CLAIREFONTAINE les 4 et 5 octobre prochain. Il détaille les points d'organisation et rappelle les critères de bénévoles manquants pour compléter les effectifs qui iront à CLAIREFONTAINE.

### 2.4 - DOSSIER ICAPS

Chakib AOUIDAT partage avec les membres du Conseil d'Administration les avancées du dossier ICAPS qui a été déposé il y a peu auprès de l'ARS. Une présentation plus complète sera faite lors d'un prochain Conseil d'Administration.

### 2.5 - STADE VERS L'EMPLOI

Daniel FONTENIAUD fait un bilan de la journée "Le Stade Vers l'Emploi" qui s'est déroulée jeudi 18 septembre 2025 à l'Astragale.

- 90 demandeurs d'emplois
- 17 entreprises
- Environ 25 employeurs
- Environ 20 personnes de France Travail pour l'organisation
- 10 personnes du Conseil Départemental de Côte d'Or
- 15 collaborateurs présents de la LBFC

La réunion bilan avec le Conseil Départemental et France Travail aura lieu le 16 ou le 17 octobre, date non fixée. Une étude est réalisée par France Travail dans les semaines qui suivent l'événement pour connaître le taux d'emploi inhérent à cette journée.

## 3 – PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE DU 25 OCTOBRE 2025

### 3.1 – POINT LOGISTIQUE

Thierry CORROYER présente un état des lieux de l'état d'avancement de la préparation de l'Assemblée Générale de la Ligue qui se tiendra le 25 octobre 2025 en présentiel à l'Astragale et en distanciel.

Une réunion avec l'ensemble des salariés aura lieu le mercredi 1er octobre 2025.

### 3.2 – VALIDATION ODJ AG DU 25 OCTOBRE 2025

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 25 octobre prochain (**Annexe 1**).

### 3.3 – ELECTIONS AU SEIN DE LA DELEGATION DE LA LIGUE AUX AG FFF

#### 3.3.1 – INTERVENTION PRESIDENT CRSOE

Daniel FONTENIAUD, informe les membres du Conseil d'Administration des décisions de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (CRSOE) présidée par Bernard CARRE.

La réunion de la commission s'est tenue en visioconférence le vendredi 19 septembre 2025 et avait un double objectif. Examiner les candidatures reçues pour l'élection des délégués de la Ligue aux Assemblées Fédérales par tranche de 50.000 licenciés et examiner les candidatures reçues en vue d'élection des représentants des clubs nationaux.

#### 3.3.2 – REPRESENTANTS DES CLUBS NATIONAUX

Les 2 représentants des Clubs Nationaux, René FRANQUEMAGNE et Guy CLOPIN ont vu leurs équipes respectives être reléguées en Régional 1. Ils ne peuvent donc plus être les Représentants des Clubs Nationaux.

Daniel FONTENIAUD remercie les deux représentants pour leur investissement dans leur mission.

Pour la suite, la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (CRSOE) a reçu 2 candidatures de **représentants des clubs nationaux**, une au titre de titulaire, une au titre de suppléant.

Attendu que toutes les conditions d'éligibilité requises ont été remplies, la Commission a validé les candidatures comme suit :

- Michel SORNAY du club de JURA SUD (*Titulaire*)
- Joffrey GHESQUIER du club de RACING BESANCON (*Suppléant*)

Daniel FONTENIAUD indique que l'élection a eu lieu lors de l'Assemblée des Clubs Nationaux mercredi 24 septembre. Il donne les résultats de cette élection.

Ces représentants seront soumis à l'Assemblée Générale pour intégrer la délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales.

### 3.3.3 – DELEGUES PAR TRANCHE DE 50.000 LICENCIES

La Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (CRSOE) a reçu les candidatures de 2 binômes **pour la délégation de Ligue pour l'Assemblée Fédérale, concernant les Délégués par tranche de 50 000 licenciés**. Il nous faut en effet élire ces binômes chaque année.

Attendu que toutes les conditions d'éligibilité requises ont été remplies, la Commission a validé la liste des binômes comme suit :

- Binôme Délégué n° 1 par tranche de 50.000 licenciés  
Nicolas VUILLEMIN (*Titulaire*)  
Emmanuel SAILLARD (*Suppléant*)
- Binôme Délégué n° 2 par tranche de 50.000 licenciés  
Chakib AOUIDAT (*Titulaire*)  
Bernard PAUTONNIER (*Suppléant*)

Le Conseil d'Administration remercie Bernard CARRE et les membres de la CRSOE.

Ces 2 binômes seront soumis à l'Assemblée Générale pour intégrer la délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales 2025-2026.

## 3.4 – FINANCES

### 3.4.1 – PRESENTATION DES COMPTES 2024 / 2025

Jean-François GONDELLIER présente les éléments financiers relatifs à la saison 2024/25. (**Annexes 2 et 3**)

Les membres du Conseil d'Administration échangent sur les éléments présentés.

Il fait lecture d'une partie de l'annexe aux comptes.

A l'issue, le Président Délégué en charge des Finances laisse la parole au Commissaire aux Comptes.

### 3.4.2 – INTERVENTION COMMISSAIRE AUX COMPTES

Latif ERGIN, Commissaire aux Comptes, précise que les comptes présentés ont été audités par le cabinet dans le courant du mois de septembre.

Il rend compte de sa mission et apporte les commentaires nécessaires.

### 3.4.3 – ARRETE DES COMPTES 2024 / 2025

A la suite de la présentation et de l'intervention du Commissaire aux Comptes, le Conseil d'Administration :

- Arrête à l'unanimité les comptes présentés pour la saison 2024/25.

Les comptes seront soumis au vote de l'Assemblée Générale le 25 octobre 2025.

## 4 – FINANCES

### 4.1 –POINT TRESORERIE

Jean-François GONDELLIER fait un point sur la situation de trésorerie et présente le plan de trésorerie 2025-2026.

### 4.2 –SITUATION DES COMPTES CLUBS ET REGLEMENTS FINANCIER LIGUE/CLUBS

Jean-François GONDELLIER fait un point sur la situation des comptes clubs à la suite du relevé du 31 juillet dernier. Le montant restant à recouvrer est minime.

Il évoque également un point d'application du règlement financier Ligue/Club, point sur lequel nous reviendrons lors d'un prochain CA.

## 5 – REGLEMENT INTERIEUR POLE ESPOIRS

En l'absence excusée de Thierry WANIART, Daniel FONTENIAUD informe les membres du Conseil d'Administration que le règlement intérieur du Pôle Espoirs sera validé lors d'un procès-verbal électronique du Conseil d'Administration.

## 6 - VIE DES CLUBS

### Pour information :

#### INACTIVITÉ PARTIELLE/TOTALE

##### **Situation du club F. RÉUNIS DE ST MARCEL (506909) :**

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club F.R. DE ST MARCEL sur la catégorie Libre Senior F, avec date d'effet au 25/08/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de Saône et Loire en date du 25/08/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club F. RÉUNIS DE ST MARCEL sur la catégorie Libre Senior F,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

##### **Situation du club F.C. COURLAOUX VALSAORNE (532274) :**

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club F.C. COURLAOUX VALSAORNE sur les catégories U16/U17, U18/U19 et Libre Senior F avec date d'effet au 19/08/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District du Jura en date du 09/09/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club F.C. COURLAOUX VALSAORNE sur les catégories U16/U17, U18/U19 et Libre Senior F,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

AFFILIATION

##### **Situation du club F.C. DE ST JULIEN DU SAULT (528085) :**

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club F.C. DE ST JULIEN DU SAULT sur la catégorie Libre U12/U13, avec date d'effet au 15/09/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 17/09/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club F.C. DE ST JULIEN DU SAULT sur la catégorie Libre U12/U13,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

##### **Situation du club ENT. ATHESANS-GOUHENANS (541569) :**

Pris connaissance de la demande d'inactivité totale du club ENT. ATHESANS-GOUHENANS avec date d'effet au 16/09/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de la Haute Saône en date du 17/09/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité totale du club ENT. ATHESANS-GOUHENANS,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

**Situation du club U.S. SAVIGNY LES BEAUNE (581917) :**

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club U.S. SAVIGNY LES BEAUNE sur la catégorie Libre U14/U15, avec date d'effet au 01/09/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de Côte d'Or en date du 19/09/2025,

La Commission,

**PRONONCE** l'inactivité partielle du club U.S. SAVIGNY LES BEAUNE sur la catégorie Libre U14/U15, Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

**Situation du club F.C. DE CLESSE (546313) :**

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club F.C. DE CLESSE sur l'ensemble des catégories Libre Féminines, Futsal Féminines et Beach Soccer Féminines, avec date d'effet au 22/09/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de Saône et Loire en date du 25/09/2025,

La Commission,

**PRONONCE** l'inactivité partielle du club F.C. DE CLESSE sur les catégories Libre Féminines, Futsal Féminines et Beach Soccer Féminines,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

**CESSATION D'ACTIVITÉ****Situation du club A.S.C. CONSEIL GENERAL YONNE (612605) :**

Pris connaissance de la demande de cessation d'activité du club A.S.C. CONSEIL GENERAL YONNE avec date d'effet au 01/09/2025,

Vu les dispositions des articles 43 et 45 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 01/09/2025,

Vu l'avis favorable du Pôle Ressources de la LBFCF,

La Commission,

**PRONONCE** la cessation d'activité du club A.S.C. CONSEIL GENERAL YONNE,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

**Situation du club PERSEVERANTE PONTOISE (508622) :**

Pris connaissance de la demande de cessation d'activité du club PERSEVERANTE PONTOISE avec date d'effet au 03/09/2025,

Vu les dispositions des articles 43 et 45 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 04/09/2025,

Vu l'avis favorable du Pôle Ressources de la LBFCF,

La Commission,

**PRONONCE** la cessation d'activité du club PERSEVERANTE PONTOISE,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

**AFFILIATION****Situation du club CHANCEAUX-ST SEINE FOOTBALL CLUB – District de Côte d'Or de Football**

Pris connaissance de la demande d'affiliation « Libre » en date du 25/08/2025,

Vu les articles 22 et 23 des R.G. de la F.F.F.,

Vu les dispositions financières de la LBFCF,

Vu l'avis favorable du District de Côte d'Or en date du 10/09/2025,

Attendu que les documents fournis sont conformes,

La Commission,

**TRANSMET** la demande aux services fédéraux avis favorable,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

**Situation du club FC PONT SUR YONNE – District de l'Yonne de Football**

Pris connaissance de la demande d'affiliation « Libre » en date du 05/09/2025,

Vu les articles 22 et 23 des R.G. de la F.F.F.,

Vu les dispositions financières de la LBFCF,

Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 11/09/2025,

Attendu que les documents fournis sont conformes,

La Commission,

**TRANSMET** la demande aux services fédéraux avec avis favorable,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

## **Situation du club ASSOCIATION SPORTIVE DES ILES MACONNAISES – District de Saône et Loire de Football**

Pris connaissance de la demande d'affiliation « Libre » en date du 22/08/2025,  
Vu les articles 22 et 23 des R.G. de la F.F.F.,  
Vu l'avis favorable du District de Saône et Loire en date du 11/09/2025,  
Attendu que les documents fournis sont conformes,  
La Commission,  
TRANSMET la demande aux services fédéraux avec avis favorable,  
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

### **MODIFICATION DE BUREAU**

La Commission,  
PREND NOTE des modifications du Bureau du club suivant :  
- A.S. CHATENOY LE ROYAL (520707)

La Commission,  
PREND NOTE des modifications du Bureau du club suivant :  
- JURA STAD' F.C. (582406)

### **CHANGEMENT DE TYPE**

#### **Situation du club FOOTBALL CLUB VETERANS BESSEY (860993)**

Vu la demande de changement de type introduite par le club FOOTBALL CLUB VETERANS BESSEY, en vue de passer du type « Loisir » à « Libre »,  
Vu l'avis favorable du District de Côte d'Or en date du 17/09/2025,  
La Commission,  
PRONONCE le changement de type du club FOOTBALL CLUB VETERANS BESSEY,  
Transmet au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Ce point -ci sera complété par le prochain CR de réunion de la Commission Statuts et Règlements et Obligations des Clubs, qui aura lieu, ce jeudi 25 septembre.

### **CHANGEMENT DE NOM**

#### **Situation du club F.C. DE LA JEUNESSE MAHORAISE (681034) – District de Côte d'Or**

Pris connaissance de la demande de changement de nom introduite par le club F.C. DE LA JEUNESSE MAHORAISE qui souhaite devenir FCJM DIJON,  
Vu les dispositions de l'Article 36 des Règlements Généraux de la F.F.F.,  
Attendu l'avis favorable du District en date du 19/09/2025,  
Attendu que les documents fournis sont conformes,  
La Commission,  
TRANSMET la demande aux services fédéraux avec avis favorable,  
RAPPELLE que le nouveau nom ne sera effectif qu'à compter de la saison 2026/2027 au regard de la date de la demande,  
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

## **7 – FESTIVAL U13**

Christophe NOGUES présente la problématique posée par la date de la Finale Régionale du Festival U13 fixée au week-end des 2 et 3 mai prochain. Il évoque les hypothèses proposées pour y répondre.

Après échange entre les membres du Conseil d'Administration, il est décidé à la majorité (8 voix pour) de retenir la solution suivante : préparation du Festival U13 le samedi 2 mai et Festival U13 garçons et filles le dimanche 3 mai 2025.

## **8 – ARBITRAGE**

Laurent KLIMCZAK propose la nomination d'un Observateur Jeunes, Edme MAYEDE. Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité cette nomination.

## 9 - QUESTIONS DIVERSES

### 9.1 ABSENCE D'ARBITRES ASSISTANTS R3

Intervention de Laurent KLIMCZAK sur un souci d'absences d'arbitres assistants R3 dans le District de COTE D'OR par suite de l'obligation de désigner 3 arbitres à tous les matchs des clubs de FONTAINE D'OUUCHE et des GRESILLES FC. Au-delà des problèmes liés aux clubs se déplaçant en Côte d'Or concernant la présence d'un dirigeant supplémentaire pour arbitrer à la touche, cela pose un problème pour les observateurs.

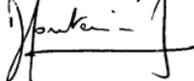
### 9.2 RESERVES TECHNIQUES

Intervention de Régis CHAMPET à la suite des nombreuses réserves techniques concernant l'arbitrage. La plupart ont été jugées non recevables, car non conformes aux textes. Il sollicite la possibilité de proposer des modèles de réserves aux clubs.

### 9.3 ECHANGES AVEC LA DSI DE LA FFF

Demande de Daniel FONTENIAUD aux Présidents de District de désigner des personnes salariées ou bénévoles afin de participer à une rencontre entre DSI, la Ligue et les Districts sur les sujets des compétitions et des désignations.

Le Président,



Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général



Thierry CORROYER